

Liste modèle OMS des médicaments essentiels destinés à l'enfant

Première liste, octobre 2007

Situation de ce document

Ceci est une reproduction du texte qui se trouve sur le
site Internet de l'OMS relatif aux médicaments

http://www.who.int/medicines/publications/essentialmedicines/FRENCH_EML15.pdf

Liste modèle OMS des médicaments essentiels destinés à l'enfant

Notes explicatives

Cette liste modèle est destinée à un usage chez l'enfant jusqu'à l'âge de 12 ans.

La **liste principale** correspond aux besoins minimaux en médicaments d'un système de soins de santé de base et indique les médicaments les plus efficaces, les plus sûrs et ayant le meilleur rapport coût/efficacité contre des maladies prioritaires. Ces dernières sont choisies en fonction de leur importance actuelle et prévue à l'avenir en santé publique, et de l'existence possible d'un traitement sans danger et d'un bon rapport coût/efficacité.

La **liste complémentaire** présente des médicaments essentiels pour traiter des maladies prioritaires, pour lesquelles des moyens diagnostiques ou de surveillance des soins médicaux et/ou une formation spécialisés sont nécessaires. En cas de doute, des médicaments peuvent également figurer dans la liste complémentaire du fait de leur coût systématiquement plus élevé ou de leur rapport coût/efficacité moins bon dans différents contextes.

Le **carré (□)** sert essentiellement à indiquer une efficacité clinique comparable au sein d'une famille pharmacologique. Le médicament figurant dans la liste doit être un représentant de cette famille connu pour être le plus efficace et le plus sûr. Dans certains cas, ce peut être le premier médicament ayant reçu l'autorisation de mise sur le marché ; dans d'autres, des molécules ayant reçu l'autorisation de mise sur le marché ultérieurement peuvent être plus sûres ou plus efficaces. Lorsqu'il n'y a aucune différence sur le plan de l'efficacité ou de l'innocuité, le médicament figurant dans la liste sera celui qui est généralement disponible au prix le plus bas, selon l'indicateur des prix internationaux des médicaments.

L'équivalence thérapeutique n'est mentionnée que sur la base des examens d'efficacité et d'innocuité et lorsqu'elle correspond aux lignes directrices cliniques de l'OMS. Les listes nationales ne doivent pas employer de symbole analogue et doivent comporter un choix final de médicaments qui leur est propre, qui est fonction des produits disponibles localement et de leur prix. A l'intérieur des différentes sections de la liste, les médicaments sont classés par ordre alphabétique.

La présentation et la numérotation de la 15^e liste modèle OMS des médicaments essentiels ont été conservées, mais, comme indiqué dans le texte, certaines sections ont été supprimées car elles renferment des médicaments qui ne présentent pas d'intérêt chez l'enfant.

Dans la liste des médicaments essentiels destinés à l'enfant, deux symboles supplémentaires sont employés :

a indique une limite d'âge pour l'utilisation des médicaments ; le détail correspondant à chaque médicament figure dans le Tableau 1.

R indique que le Sous-Comité a approuvé le médicament comme étant essentiel, mais a demandé un examen d'efficacité et d'innocuité pour confirmer sa décision, ou pour étendre son usage à d'autres classes d'âge.

La présence d'un médicament sur la liste des médicaments essentiels ne donne aucune assurance quant à la qualité pharmaceutique d'un produit donné. Il incombe à chaque

autorité locale de réglementation de veiller à ce que chaque spécialité (nom de marque) ait la qualité pharmaceutique voulue (y compris la stabilité) et à ce que, le cas échéant, différentes spécialités soient interchangeables.

Les formes galéniques des médicaments sont présentées par ordre alphabétique et il n'y a aucune préférence de l'une par rapport aux autres. On consultera les lignes directrices normalisées relatives au traitement pour toute information sur les formes galéniques appropriées.

Le terme *forme buvable* désigne toute solution, suspension ou autre forme liquide. Les granulés ou les poudres à reconstituer pour obtenir une forme buvable peuvent remplacer les formes buvables proprement dites et ont habituellement l'avantage d'offrir une meilleure stabilité et d'abaisser les coûts de transport. Si plusieurs types de formes buvables sont disponibles sur un même marché (par exemple solution, suspension, granulés ou poudre à reconstituer), ils peuvent être interchangeables et doivent donc être bioéquivalents. Il est préférable que les formes buvables ne contiennent pas de sucre et que les solutions destinées à l'enfant ne contiennent pas d'alcool.

Le terme *comprimé* désigne les diverses formes de comprimés à libération immédiate, tels les comprimés sécables, non enrobés, pelliculés, à écraser, à croquer, dispersibles, etc. En revanche, l'enrobage gastrorésistant modifie la libération du médicament et les produits gastrorésistants constituent une forme pharmaceutique à libération modifiée. Les comprimés à écraser, à croquer et dispersibles peuvent être plus faciles à administrer chez l'enfant et la personne âgée.

1. ANESTHESIQUES	
1.1 Anesthésiques généraux et oxygène	
<input type="checkbox"/> halothane R	Inhalation. R Examen à la recherche d'autres agents à inhaler.
kétamine	Solution injectable : 50 mg (sous forme de chlorhydrate)/ml, en flacon de 10 ml.
protoxyde d'azote	Inhalation.
oxygène	Inhalation (gaz à usage médical).
thiopental	Poudre pour préparation injectable : 0,5 g ; 1,0 g (sel de sodium) en ampoule.
1.2 Anesthésiques locaux	
<input type="checkbox"/> bupivacaïne	Solution injectable : 0,25 % ; 0,5 % (chlorhydrate) en flacon. Solution injectable pour rachianesthésie : 0,5 % (chlorhydrate) en ampoule de 4 ml à mélanger avec une solution de glucose à 7,5 %.
<input type="checkbox"/> lidocaïne	Solution injectable : 1 % ; 2 % (chlorhydrate) en flacon. Solution injectable pour rachianesthésie : 5 % (chlorhydrate) en ampoule de 2 ml à mélanger avec une solution de glucose à 7,5 %. Formes pour application locale : 2 % à 4 % (chlorhydrate).
lidocaïne + épinéphrine (adrénaline)	Cartouche pour usage dentaire : 2 % (chlorhydrate) + épinéphrine 1:80 000. Solution injectable : 1 % ; 2 % (chlorhydrate) + épinéphrine 1:200 000 en flacon.
1.3 Prémédication anesthésique et sédation pour interventions de courte durée	
atropine R	Solution injectable : 1 mg (sulfate) en ampoule de 1 ml. R Intérêt pour la pratique clinique actuelle ?
<input type="checkbox"/> diazépam R	Solution injectable : 5 mg/ml en ampoule de 2 ml. Comprimé : 5 mg. R Produits de remplacement tels que le midazolam préférables ?
morphine R	Solution injectable : 10 mg (sulfate ou chlorhydrate) en ampoule de 1 ml. R Nécessité d'un réexamen pour la prochaine réunion.
2. ANALGESIQUES, ANTIPYRETIQUES, ANTI-INFLAMMATOIRES NON STEROIDIENS (AINS), ANTIGOUTTEUX ET MEDICAMENTS UTILISES POUR LE TRAITEMENT DE FOND DES AFFECTIONS RHUMATISMALES	
2.1 Analgésiques non opioïdes et anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)	
ibuprofène a R	Comprimé : 200 mg ; 400 mg. a >3 mois. R Utiliser chez l'enfant, en se concentrant sur l'efficacité analgésique et l'innocuité comparées ; tenir compte du rôle de la forme injectable en cas de persistance du canal artériel.
paracétamol*	Forme buvable : 125 mg/5 ml. Suppositoires : 100 mg. Comprimés : 100 mg à 500 mg. * N'est pas recommandé comme anti-inflammatoire en l'absence d'effet bénéfique prouvé dans cette indication.

<i>Liste complémentaire</i>	
acide acétylsalicylique*	Suppositoires : 50 mg à 150 mg. Comprimés : 100 mg à 500 mg. * A utiliser en cas de rhumatisme articulaire aigu, de polyarthrite juvénile ou de maladie de Kawasaki.
2.2 Analgésiques opioïdes	
codéine	Comprimé : 15 mg (phosphate).
morphine	Solution injectable : 10 mg (chlorhydrate de morphine ou sulfate de morphine) en ampoule de 1 ml. Forme buvable : 10 mg (chlorhydrate de morphine ou sulfate de morphine)/5 ml. Comprimé : 10 mg (sulfate de morphine). Comprimé (à libération prolongée) : 10 mg ; 30 mg ; 60 mg (sulfate de morphine).
2.3 Antigoutteux	
2.4 Médicaments utilisés pour le traitement de fond des affections rhumatismales R R Le Sous-Comité a pris note de la nécessité de disposer de médicaments pour le traitement de la polyarthrite juvénile mais n'a approuvé aucun des médicaments figurant sur la liste pour le moment, demandant le réexamen de cette section.	
3. ANTIALLERGIQUES ET ANTIANAPHYLACTIQUES	
<input type="checkbox"/> chlorphénamine a R	Solution injectable : 10 mg (hydrogénomaléate) en ampoule de 1 ml. Solution buvable : 2 mg/5 ml. Comprimé : 4 mg (hydrogénomaléate). a > 1 an. R Examen de la diphenhydramine en tant que produit de remplacement préférable, afin d'évaluer son efficacité et son innocuité comparées par rapport à la chlorphénamine.
dexaméthasone	Solution injectable : 4 mg de phosphate de dexaméthasone (sous forme de sel disodique) en ampoule de 1 ml.
épinéphrine (adrénaline)	Solution injectable : 1 mg (sous forme de chlorhydrate ou d'hydrogénotartrate) en ampoule de 1 ml.
hydrocortisone	Poudre pour injection : 100 mg (sous forme de succinate sodique) en flacon.
<input type="checkbox"/> prednisolone	Solution buvable : 5 mg/ml. Comprimé : 5 mg ; 25 mg.
4. ANTIDOTES ET AUTRES SUBSTANCES UTILISEES POUR LE TRAITEMENT DES INTOXICATIONS	
4.1 Non-spécifiques	
charbon activé	Poudre.
4.2 Spécifiques R R Le Sous-Comité a recommandé de réexaminer cette section pour sa prochaine réunion.	
acétylcystéine	Solution injectable : 200 mg/ml en ampoule de 10 ml.
atropine	Solution injectable : 1 mg (sulfate) en ampoule de 1 ml.
gluconate de calcium	Solution injectable : 100 mg/ml en ampoule de 10 ml.

déféroxamine	Poudre pour préparation injectable : 500 mg (mésilate) en flacon.
dimercaprol	Solution huileuse injectable : 50 mg/ml en ampoule de 2 ml.
naloxone	Solution injectable : 400 microgrammes (chlorhydrate) en ampoule de 1 ml.
pénicillamine R	Comprimé ou gélule : 250 mg. R Efficacité et innocuité comparées par rapport à l'édétate de sodium et de calcium.
édétate de sodium et de calcium R	Solution injectable : 200 mg/ml en ampoule de 5 ml. R Efficacité et innocuité comparées par rapport à la pénicillamine.
5. ANTICONVULSIVANTS/ANTIEPILEPTIQUES	
carbamazépine	Forme buvable : 100 mg/5 ml. Comprimé (à croquer) : 100 mg ; 200 mg. Comprimé (sécable) : 100 mg ; 200 mg.
<input type="checkbox"/> diazépam R	Solution injectable : 5 mg/ml en ampoule de 2 ml (voie intraveineuse ou rectale). R Examen de benzodiazépines susceptibles de remplacer le diazépam (étudier plus spécifiquement l'efficacité et l'innocuité comparées du lorazépam et du midazolam par rapport au diazépam).
phénobarbital	Solution injectable : 200 mg/ml (phénobarbital sodique). Forme buvable : 15 mg/5 ml (phénobarbital ou phénobarbital sodique). Comprimé : 15 mg à 100 mg (phénobarbital).
phénytoïne	Gélule : 25 mg ; 50 mg ; 100 mg (sel sodique). Solution injectable : 50 mg/ml en flacon de 5 ml (sel sodique). Forme buvable : 25 mg à 30 mg/5 ml.* Comprimé : 25 mg ; 50 mg ; 100 mg (sel sodique). Comprimé (à croquer) : 50 mg. * La présence des deux dosages 25 mg/5 ml et 30 mg/5 ml sur le même marché peut entraîner des confusions lors de la prescription et de la dispensation et doit être évitée.
acide valproïque (valproate de sodium)	Forme buvable : 200 mg/5 ml. Comprimé (à écraser) : 100 mg. Comprimé (gastro-résistant) : 200 mg ; 500 mg (sel sodique).
<i>Liste complémentaire</i>	
éthosuximide	Gélule : 250 mg. Forme buvable : 250 mg/5 ml.
6. ANTI-INFECTIEUX	
6.1 Anthelminthiques R R Examiner les données relatives à l'efficacité et à la sécurité d'emploi des médicaments contre les helminthes/filaires/schistosomes et trématodes chez l'enfant n'ayant pas atteint l'âge précisé dans les AMM actuelles.	
6.1.1 Médicaments contre les helminthes intestinaux R	
albendazole	Comprimé (à croquer) : 400 mg.

lévamisole	Comprimé : 50 mg ; 150 mg (sous forme de chlorhydrate).
<input type="checkbox"/> mébendazole	Comprimé (à croquer) : 100 mg ; 500 mg.
niclosamide*	Comprimé (à croquer) : 500 mg. * Le niclosamide est indiqué lorsque le traitement par le praziquantel a échoué.
praziquantel	Comprimé : 150 mg ; 600 mg.
pyrantel	Forme buvable : 50 mg (sous forme d'émulsion)/ml. Comprimé (à croquer) : 250 mg (sous forme d'émulsion).
6.1.2 Antifilariens 	
ivermectine	Comprimé (sécable) : 3 mg ; 6 mg.
<i>Liste complémentaire</i>	
diéthylcarbamazine	Comprimé : 50 mg ; 100 mg (dihydrogénocitrate).
6.1.3 Schistosomicides (antibilharziens) et antitrématodes 	
praziquantel	Comprimé : 600 mg.
triclabendazole	Comprimé : 250 mg.
<i>Liste complémentaire</i>	
oxamniquine*	Gélule : 250 mg. Forme buvable : 250 mg/5 ml. * L'oxamniquine est utilisée en cas d'échec du traitement par le praziquantel.
6.2 Antibactériens	
6.2.1 Bêta-lactamines	
amoxicilline	Comprimé ou gélule : 250 mg ; 500 mg (anhydre). Poudre pour forme buvable : 125 mg (anhydre)/5 ml ; 250 mg (anhydre)/5 ml.
amoxicilline + acide clavulanique	Forme buvable : 125 mg d'amoxicilline + 31,25 mg d'acide clavulanique/5 ml ET 250 mg d'amoxicilline + 62,5 mg d'acide clavulanique/5 ml. Comprimé : 500 mg + 125 mg.
ampicilline	Poudre pour préparation injectable : 500 mg ; 1 g (sous forme de sel sodique) en flacon.
benzathine benzylpénicilline	Poudre pour préparation injectable : 900 mg de benzylpénicilline (= 1,2 million UI) en flacon de 5 ml ; 1,44 g de benzylpénicilline (= 2,4 millions UI) en flacon de 5 ml.
benzylpénicilline	Poudre pour préparation injectable : 600 mg (= 1 million UI) ; 3 g (= 5 millions UI) (sel sodique ou de potassium) en flacon.
<input type="checkbox"/> céfazoline* 	Poudre pour préparation injectable : 1 g (sous forme de sel sodique) en flacon. * Pour la prophylaxie en chirurgie.  > 1 mois.
<input type="checkbox"/> ceftriaxone 	Poudre pour préparation injectable : 250 mg , 1 g (sous forme de sel sodique) en flacon.  Analyser sa sécurité d'emploi chez le nouveau-né.

□ cloxacilline	<p>Gélule : 500 mg ; 1 g (sous forme de sel sodique).</p> <p>Poudre pour préparation injectable : 500 mg (sous forme de sel sodique) en flacon.</p> <p>Poudre pour forme buvable : 125 mg (sous forme de sel sodique)/5 ml.</p>
phénoxyéthylpénicilline	<p>Poudre pour forme buvable : 250 mg (sous forme de sel potassique)/5 ml.</p> <p>Comprimé : 250 mg (sous forme de sel potassique).</p>
procaïne benzylpénicilline a R	<p>Poudre pour préparation injectable : 1 g (= 1 million UI) ; 3 g (= 3 millions UI) en flacon.</p> <p>a Ne pas administrer au nouveau-né/>1 mois.</p> <p>R Réexaminer l'emploi de la procaïne pénicilline chez le nouveau-né.</p>
Liste complémentaire	
ceftazidime R	<p>Poudre pour préparation injectable : 250 mg (sous forme pentahydratée) en flacon.</p> <p>R Réexaminer l'emploi du ceftazidime (principalement contre les infections à Pseudomonas) – y a-t-il d'autres produits à privilégier chez l'enfant ?</p>
imipénem* + cilastatine* R	<p>Poudre pour préparation injectable : 250 mg (sous forme monohydratée) + 250 mg (sous forme de sel sodique) ; 500 mg (sous forme monohydratée) + 500 mg (sous forme de sel sodique) en flacon.</p> <p>* Ne figure dans la liste que pour le traitement des infections nosocomiales multirésistantes présumées ou attestées engageant le pronostic vital.</p> <p>R Réexaminer l'emploi du méropénem et autres pénems comme produits de substitution de l'imipénem, en identifiant précisément ceux qui sont utiles dans toutes les classes d'âge.</p>
6.2.2 Autres antibactériens	
azithromycine* a	<p>Gélule : 250 mg or 500 mg.</p> <p>Forme buvable : 200 mg/5 ml.</p> <p>* Ne figure dans la liste que pour le traitement du trachome.</p> <p>a >6 mois.</p>
chloramphénicol	<p>Gélule : 250 mg.</p> <p>Suspension huileuse injectable* : 0,5 g (sous forme de succinate de sodium)/ml en ampoule de 2 ml.</p> <p>* Uniquement pour le traitement présomptif de la méningite épidémique chez l'enfant de plus de 2 ans.</p> <p>Forme buvable : 150 mg (sous forme de palmitate)/5 ml.</p> <p>Poudre pour préparation injectable : 1 g (succinate de sodium) en flacon.</p>
ciprofloxacine* R	<p>Comprimé : 250 mg (sous forme de chlorhydrate).</p> <p>* Uniquement pour le traitement des infections à Shigella.</p> <p>R Réexaminer les usages appropriés des fluoroquinolones chez l'enfant.</p>
doxycycline* R	<p>Gélule ou comprimé : 100 mg (chlorhydrate).</p> <p>* Pour le traitement du choléra.</p> <p>R Examiner l'innocuité et l'efficacité comparées des tétracyclines (les autres tétracyclines sont-elles appropriées pour cette indication et de ce fait faut-il faire précéder la doxycycline d'un carré dans la liste ?).</p>

érythromycine R	<p>Gélule ou comprimé : 250 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate).</p> <p>Poudre pour préparation injectable : 500 mg (sous forme de lactobionate) en flacon.</p> <p>Poudre pour forme buvable : 125 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate).</p> <p>R Réexaminer les macrolides employés chez l'enfant pour des indications spécifiques et déterminer si l'érythromycine est le médicament approprié à faire figurer dans la liste. Etudier l'utilisation chez le nouveau-né (risque de sténose pylorique avec l'érythromycine), la toxicité relative et la posologie par comparaison avec d'autres macrolides. Etudier la possibilité d'utiliser d'autres macrolides contre le rhumatisme articulaire aigu.</p>
<input type="checkbox"/> gentamicine R	<p>Préparation injectable : 10 mg ; 40 mg (sous forme de sulfate)/ml en flacon de 2 ml.</p> <p>R Analyser les données relatives à son ototoxicité pour la prochaine réunion.</p>
métronidazole	<p>Préparation injectable : 500 mg en flacon de 100 ml.</p> <p>Forme buvable : 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml.</p> <p>Comprimé : 200 mg à 500 mg.</p>
nitrofurantoïne	<p>Forme buvable : 25 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 100 mg.</p>
sulfaméthoxazole + triméthoprime	<p>Solution injectable : 80 mg + 16 mg/ml en ampoules de 5 ml et 10 ml.</p> <p>Forme buvable : 200 mg + 40 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 100 mg + 20 mg ; 400 mg + 80 mg.</p>
triméthoprime a	<p>Forme buvable : 50 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 100 mg ; 200 mg.</p> <p>a >6 mois.</p>
Liste complémentaire	
clindamycine a	<p>Gélule : 150 mg.</p> <p>Solution injectable : 150 mg (sous forme de phosphate)/ml.</p> <p>Forme buvable : 75 mg/5 ml.</p> <p>a > 1 mois.</p>
sulfadiazine R	<p>Solution injectable : 250 mg (sel sodique) en ampoule de 4 ml.</p> <p>Comprimé : 500 mg.</p> <p>R Réexaminer l'utilisation de la sulfadiazine chez l'enfant – en particulier son innocuité, son efficacité et sa posologie en cas de toxoplasmose.</p>
vancomycine	<p>Poudre pour préparation injectable : 250 mg (sous forme de chlorhydrate) en flacon.</p>
6.2.3 Antilépreux	
<p>Les médicaments indiqués dans le traitement de la lèpre ne doivent être administrés qu'en association. Le traitement par une association thérapeutique est indispensable pour empêcher la survenue d'une pharmacorésistance. On utilisera des plaquettes thermoformées (blister packs) chromocodées, contenant une association classique de deux médicaments (lèpre paucibacillaire) ou de trois médicaments (lèpre multibacillaire) destinée à l'adulte ou à l'enfant. Ces plaquettes peuvent être obtenues gratuitement en s'adressant à l'OMS.</p>	
clofazimine	Gélule : 50 mg ; 100 mg.
dapsone	Comprimé : 25 mg ; 50 mg ; 100 mg.
rifampicine	Comprimé ou gélule : 150 mg ; 300 mg.

6.2.4 Antituberculeux R

R Le Sous-Comité a demandé un examen des médicaments employés contre la tuberculose chez l'enfant, notamment des données concernant les doses, et des produits de remplacement de la streptomycine.

éthambutol	Forme buvable : 25 mg/ml. Comprimé : 100 mg ; 400 mg (chlorhydrate).
isoniazide	Forme buvable : 50 mg/5 ml. Comprimé : 100 mg ; 300 mg. Comprimé (sécable) : 50 mg.
pyrazinamide	Forme buvable : 30 mg/ml. Comprimé : 400 mg. Comprimé (dispersible) : 150 mg. Comprimé (sécable) : 150 mg.
rifampicine	Comprimé ou gélule : 150 mg ; 300 mg. Forme buvable : 20 mg/ml.
rifampicine + isoniazide	Comprimé : 60 mg + 30 mg. 60 mg + 60 mg (pour traitement intermittent trois fois par semaine).
rifampicine + isoniazide + pyrazinamide	Comprimé : 60 mg + 30 mg + 150 mg.
streptomycine	Poudre pour préparation injectable : 1 g (sous forme de sulfate) en flacon.
<i>Liste complémentaire</i>	
Les médicaments de réserve pour le traitement de deuxième intention de la tuberculose multirésistante seront utilisés dans les centres spécialisés se conformant aux normes de l'OMS en matière de lutte antituberculeuse. R	
R Le Sous-Comité a inclus ces médicaments, reconnaissant la nécessité de médicaments contre la tuberculose multirésistante chez l'enfant, mais n'a pas réexaminé les données lors de cette réunion ; c'est pourquoi cette section doit être revue pour la prochaine réunion.	
<i>amikacine</i>	Poudre pour préparation injectable : 1000 mg en flacon.
<i>capréomycine</i>	Poudre pour préparation injectable : 1000 mg en flacon.
<i>cyclosérine</i>	Comprimé ou gélule : 250 mg.
<i>éthionamide</i>	Comprimé : 125 mg ; 250 mg.
<i>kanamycine</i>	Poudre pour préparation injectable : 1000 mg en flacon.
<i>ofloxacine*</i>	Comprimé : 200 mg ; 400 mg. * Peut être remplacée par la lévofloxacine selon sa disponibilité et les aspects pris en considération par le programme.
<i>acide p-aminosalicylique</i>	Granulés : 4 g en sachet. Comprimé : 500 mg.

6.3 Antifongiques	
fluconazole	Gélule : 50 mg. Solution injectable : 2 mg/ml en flacon. Forme buvable : 50 mg/5 ml.
griséofulvine	Comprimé ou gélule : 125 mg ; 250 mg. Forme buvable : 125 mg/5 ml.
nystatine	Comprimé (à dissoudre) : 100 000 UI. Forme buvable : 50 mg/5 ml ; 100 000 UI/ml. Comprimé : 100 000 UI ; 500 000 UI.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>amphotéricine B</i>	<i>Poudre pour préparation injectable</i> : 50 mg en flacon.
<i>flucytosine</i>	<i>Gélule</i> : 250 mg. <i>Solution pour perfusion</i> : 2,5 g dans 250 ml.
<i>iodure de potassium</i>	<i>Solution saturée.</i>
6.4 Antiviraux	
6.4.1 Antiherpétiques	
aciclovir	Forme buvable : 200 mg/5 ml. Poudre pour préparation injectable : 250 mg (sous forme de sel sodique) en flacon. Comprimé : 200 mg.
6.4.2 Antirétroviraux	
<p>En l'état actuel des connaissances et d'après l'expérience de leur utilisation, les médicaments entrant dans les trois classes d'antirétroviraux ci-dessous sont inscrits sur la liste des médicaments essentiels pour le traitement et la prévention de l'infection à VIH (prévention de la transmission mère-enfant et prophylaxie postexposition). Le Sous-Comité insiste sur l'importance d'utiliser ces produits conformément aux directives internationales et nationales. Il recommande et approuve l'emploi d'associations fixes et le développement de nouvelles associations fixes appropriées, notamment de formes galéniques modifiées, de produits n'ayant pas besoin d'être réfrigérés et de formes pédiatriques de qualité pharmaceutique assurée.</p> <p>Le Sous-Comité prend note de ce que les comprimés sécables peuvent être utilisés chez l'enfant et peuvent par conséquent être inclus dans la liste des comprimés, pour autant que des produits de qualité suffisante soient disponibles.</p>	
6.4.2.1 Inhibiteurs nucléosidiques/nucléotidiques de la transcriptase inverse	
abacavir (ABC)	Forme buvable : 100 mg (sous forme de sulfate)/5 ml. Comprimé : 300 mg (sous forme de sulfate).
didanosine (ddI)	Poudre tamponnée pour forme buvable : 100 mg ; 167 mg ; 250 mg en sachets. Gélule (gastro-résistante non tamponnée) : 125 mg ; 200 mg ; 250 mg ; 400 mg. Comprimé (tamponné, à croquer, dispersible) : 25 mg ; 50 mg ; 100 mg ; 150 mg ; 200 mg.

emtricitabine (FTC)* 	<p>Gélule : 200 mg.</p> <p>Forme buvable : 10 mg/ml.</p> <p>* La FTC est une solution de remplacement acceptable de la 3TC, d'après les essais cliniques et de ce que l'on sait de la pharmacologie et du mode de résistance propres aux antirétroviraux.</p> <p> >3 mois.</p>
lamivudine (3TC)	<p>Forme buvable : 50 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 150 mg.</p>
stavudine (d4T)	<p>Gélule : 15 mg ; 20 mg ; 30 mg.</p> <p>Poudre pour forme buvable : 5 mg/5 ml.</p>
zidovudine (ZDV ou AZT)	<p>Gélule : 100 mg ; 250 mg.</p> <p>Forme buvable : 50 mg/5 ml.</p> <p>Solution pour perfusion IV : 10 mg/ml en flacon de 20 ml.</p> <p>Comprimé : 300 mg.</p>
6.4.2.2 Inhibiteurs non nucléosidiques de la transcriptase inverse	
éfavirenz (EFV ou EFZ) 	<p>Gélule : 50 mg ; 100 mg ; 200 mg.</p> <p>Forme buvable : 150 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 600 mg.</p> <p> >3 ans ou >10 kg de poids corporel.</p>
névirapine (NVP)	<p>Forme buvable : 50 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 200 mg.</p>
6.4.2.3 Inhibiteurs de protéase	
<p>Le choix des inhibiteurs de protéase à partir de la liste modèle devra être établi par chaque pays en tenant compte des directives thérapeutiques internationales et nationales et des données tirées de l'expérience. Le ritonavir est recommandé dans les associations en tant que potentialisateur pharmacologique et non comme antirétroviral à part entière.</p> <p>Cette section sera réexaminée. On s'attend à ce qu'une demande pour un comprimé thermostable contenant 200/50 mg de lopinavir + ritonavir soit présentée pour la prochaine réunion.</p>	
lopinavir + ritonavir (LPV/r)	<p>Gélule : 133,3 mg + 33,3 mg.</p> <p>Forme buvable : 400 mg + 100 mg/5 ml.</p>
nelfinavir (NFV)	<p>Poudre pour forme buvable : 50 mg/g.</p> <p>Comprimé : 250 mg (sous forme de mésilate).</p>
ritonavir	<p>Forme buvable : 400 mg/5 ml.</p> <p>Forme solide pour voie orale : 100 mg.</p>
saquinavir (SQV) 	<p>Gélule : 200 mg.</p> <p> >25 kg de poids corporel.</p>

ASSOCIATIONS FIXES	
stavudine + lamivudine + névirapine	Comprimé : 30 mg + 150 mg + 200 mg.
zidovudine + lamivudine	Comprimé : 300 mg + 150 mg.
zidovudine + lamivudine + névirapine	Comprimé : 300 mg + 150 mg + 200 mg.
6.4.3 Autres antiviraux	
ribavirine*	Solution injectable pour administration intraveineuse : 800 mg et 1000 mg dans 10 ml de solution tamponnée au phosphate. Formes solides pour voie orale : 200 mg ; 400 mg ; 600 mg. * Uniquement pour le traitement des fièvres hémorragiques virales.
6.5 Antiprotozoaires	
6.5.1 Antiamibiens et anti-giardiens	
diloxanide  	Comprimé : 500 mg (furoate).  >25 kg de poids corporel.  Examiner l'efficacité et l'innocuité contre l'amibiase, en insistant sur l'efficacité, l'innocuité et les limites d'âge comparées par rapport à la paromomycine pour voie orale.
 métronidazole	Solution injectable : 500 mg en flacon de 100 ml. Forme buvable : 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml. Comprimé : 200 mg à 500 mg.
6.5.2 Antileishmaniens	
paromomycine	Solution pour injection intramusculaire : 750 mg de paromomycine base sous forme de sulfate.
stibogluconate de sodium ou antimoniate de méglumine	Solution injectable : 100 mg/ml, 1 flacon = 30 ml ou 30 %, ce qui équivaut approximativement à 8,1 % d'antimoine par ampoule de 5 ml.
Liste complémentaire	
amphotéricine B	Poudre pour préparation injectable : 50 mg en flacon.
6.5.3 Antipaludiques	
6.5.3.1 Traitement curatif	
Les médicaments destinés au traitement du paludisme à <i>P. falciparum</i> peuvent être utilisés en association. La liste recommande actuellement les associations mentionnées dans les directives thérapeutiques. Le Sous-Comité reconnaît que toutes ces associations n'existent pas encore et encourage leur développement et leur mise à l'épreuve rigoureuse. Il encourage également le développement et la mise à l'épreuve des formulations destinées à la voie rectale.	
amodiaquine*	Comprimé : 153 mg ou 200 mg (sous forme de chlorhydrate). * A utiliser a) en association avec 50 mg d'artésunate OU b) en monothérapie pour le traitement des infestations à <i>P. vivax</i> , <i>P. ovale</i> et <i>P. malariae</i> .
artéméther	Solution huileuse injectable : 80 mg/ml en ampoule de 1 ml. A utiliser pour la prise en charge du paludisme grave.

artéméther + luméfantrine*	Comprimé : 20 mg + 120 mg. * N'est pas recommandé au cours du premier trimestre de la grossesse ni chez l'enfant de moins de 5 kg.
artésunate*	Solution injectable : ampoules contenant 60 mg d'acide artésuniqué anhydre plus une ampoule séparée de solution de bicarbonate de sodium à 5 %. A utiliser dans la prise en charge du paludisme grave. Forme rectale : capsules de 50 mg, 200 mg (uniquement pour le traitement avant transfert des cas de paludisme grave ; les malades doivent être transférés dans un centre de santé approprié pour les soins de suivi). Comprimé : 50 mg. * A utiliser en association avec l'amodiaquine, la méfloquine ou la sulfadoxine + pyriméthamine.
chloroquine*	Forme buvable : 50 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate)/5 ml. Comprimé : 100 mg ; 150 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate). * A n'utiliser que dans les régions d'Amérique centrale contre le paludisme à <i>P. vivax</i> .
doxycycline*	Gélule : 100 mg (sous forme de chlorhydrate). Comprimé (dispersible) : 100 mg (sous forme monohydratée). * A n'utiliser qu'en association avec la quinine.
méfloquine*	Comprimé : 250 mg (sous forme de chlorhydrate). * A utiliser en association avec 50 mg d'artésunate.
primaquine*	Comprimé : 7,5 mg ; 15 mg (sous forme de diphosphate). * A n'utiliser que pour obtenir une cure radicale des infestations à <i>P. vivax</i> et <i>P. ovale</i> ; administrer pendant 14 jours.
quinine*	Solution injectable : 300 mg de chlorhydrate de quinine/ml en ampoule de 2 ml. Comprimé : 300 mg (sulfate de quinine) ou 300 mg (bisulfate de quinine). * A n'utiliser que pour la prise en charge du paludisme grave, en association avec la doxycycline.
sulfadoxine + pyriméthamine*	Comprimé : 500 mg + 25 mg. * A n'utiliser qu'en association avec 50 mg d'artésunate.
6.5.3.2 Prophylaxie	
chloroquine*	Forme buvable : 50 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate)/5 ml. Comprimé : 150 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate). * A n'utiliser que dans les régions d'Amérique centrale, contre les infestations à <i>P. vivax</i> .
doxycycline 	Gélule ou comprimé : 100 mg (sous forme de chlorhydrate).  >8 ans.
méfloquine 	Comprimé : 250 mg (sous forme de chlorhydrate).  >5 kg ou >3 mois.
proguanil*	Comprimé : 100 mg (sous forme de chlorhydrate). * A n'utiliser qu'en association avec la chloroquine.

6.5.4 Médicaments contre la pneumocystose et la toxoplasmose	
pyriméthamine	Comprimé : 25 mg.
sulfaméthoxazole + triméthoprime	Solution injectable : 80 mg + 16 mg/ml en ampoule de 5 ml ; 80 mg + 16 mg/ml en ampoule de 10 ml. Forme buvable : 200 mg + 40 mg/5 ml. Comprimé : 100 mg + 20 mg ; 400 mg + 80 mg.
6.5.5 Trypanocides R	
R Le Sous-Comité a demandé qu'on réexamine les données relatives à l'efficacité et à l'innocuité des trypanocides chez l'enfant pour la prochaine réunion.	
6.5.5.1 Trypanosomiase africaine	
Médicaments pour le traitement du premier stade de la trypanosomiase africaine	
pentamidine*	Poudre pour préparation injectable : 200 mg (isétionate de pentamidine) en flacon. * A utiliser pour le traitement des infections à <i>Trypanosoma brucei gambiense</i> .
suramine sodique*	Poudre pour préparation injectable : 1 g en flacon. * A utiliser pour le traitement de la phase initiale de l'infection à <i>Trypanosoma brucei rhodesiense</i> .
Médicaments pour le traitement du 2 ^e stade de la trypanosomiase africaine	
éflornithine	Solution injectable : 200 mg (chlorhydrate)/ml en flacon de 100 ml.
mélarsozol	Solution injectable : solution à 3,6 %, en ampoule de 5 ml (180 mg de principe actif).
6.5.5.2 Trypanosomiase américaine	
benznidazole	Comprimé : 100 mg.
nifurtimox	Comprimé : 30 mg ; 120 mg ; 250 mg.
7. ANTIMIGRAINEUX	
7.1 Traitement de la crise migraineuse	
ibuprofène	Comprimé : 200 mg ; 400 mg.
paracétamol	Sirop : 125 mg/5 ml. Comprimé : 300 mg à 500 mg.
7.2 Prophylaxie	
propranolol	Comprimé : 20 mg ; 40 mg (chlorhydrate).

8. ANTINEOPLASIQUES, IMMUNOSUPPRESSEURS ET MEDICAMENTS DES SOINS PALLIATIFS ^R

^R Le Sous-Comité a pris note de ce que ces immunosuppresseurs et cytotoxiques sont indispensables chez l'enfant, mais a demandé qu'ils soient réexaminés pour la prochaine réunion.

8.1 Immunosuppresseurs

Liste complémentaire

azathioprine	<i>Poudre pour préparation injectable : 100 mg (sous forme de sel sodique) en flacon. Comprimé : 50 mg.</i>
ciclosporine	<i>Gélule : 25 mg. Concentré pour préparation injectable : 50 mg/ml en ampoule de 1 ml pour la transplantation d'organes.</i>

8.2 Cytotoxiques

Liste complémentaire

allopurinol	<i>Comprimé : 100 à 300 mg.</i>
asparaginase	<i>Poudre pour préparation injectable : 10 000 UI en flacon.</i>
bléomycine	<i>Poudre pour préparation injectable : 15 mg (sous forme de sulfate) en flacon.</i>
folinate de calcium	<i>Solution injectable : 3 mg/ml en ampoule de 10 ml. Comprimé : 15 mg.</i>
chlorambucil	<i>Comprimé : 2 mg.</i>
cisplatine	<i>Poudre pour préparation injectable : 10 mg ; 50 mg en flacon.</i>
cyclophosphamide	<i>Poudre pour préparation injectable : 500 mg en flacon. Comprimé : 25 mg.</i>
cytarabine	<i>Poudre pour préparation injectable : 100 mg en flacon.</i>
dacarbazine	<i>Poudre pour préparation injectable : 100 mg en flacon.</i>
dactinomycine	<i>Poudre pour préparation injectable : 500 microgrammes en flacon.</i>
daunorubicine	<i>Poudre pour préparation injectable : 50 mg (sous forme de chlorhydrate).</i>
doxorubicine	<i>Poudre pour préparation injectable : 10 mg ; 50 mg (chlorhydrate) en flacon.</i>
étoposide	<i>Gélule : 100 mg. Solution injectable : 20 mg/ml en ampoule de 5 ml.</i>
fluorouracil	<i>Solution injectable : 50 mg/ml en ampoule de 5 ml.</i>
mercaptopurine	<i>Comprimé : 50 mg.</i>
méthotrexate	<i>Poudre pour préparation injectable : 50 mg (sous forme de sel sodique) en flacon. Comprimé : 2,5 mg (sous forme de sel sodique).</i>
procarbazine	<i>Gélule : 50 mg (sous forme de chlorhydrate).</i>
vinblastine	<i>Poudre pour préparation injectable : 10 mg (sulfate) en flacon.</i>
vincristine	<i>Poudre pour préparation injectable : 1 mg ; 5 mg (sulfate) en flacon.</i>

8.3 Hormones et antihormones	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>dexaméthasone</i>	Solution injectable : 4 mg de phosphate de dexaméthasone (sous forme de sel disodique) en ampoule de 1 ml.
<i>hydrocortisone</i>	Poudre pour préparation injectable : 100 mg (sous forme de succinate de sodium) en flacon.
<i>prednisolone*</i>	Forme buvable : 5 mg/ml. Comprimé : 5 mg ; 25 mg. <i>* La prednisone doit être considérée comme équivalente à la prednisolone.</i>
8.4 Médicaments des soins palliatifs	
Le Comité OMS d'experts reconnaît l'importance de faire figurer des médicaments spécifiques dans la section consacrée aux soins palliatifs. Certains médicaments actuellement utilisés dans les soins palliatifs figurent dans la section de la liste modèle correspondant à leur usage thérapeutique, par exemple les analgésiques. Les directives relatives aux soins palliatifs mentionnées dans la précédente édition de la liste doivent être actualisées. Le Comité d'experts prévoit que des demandes en vue de l'inscription de médicaments nécessaires pour les soins palliatifs lui seront présentées pour la prochaine réunion.	
9. ANTIPARKINSONIENS	
10. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN HÉMATOLOGIE	
10.1 Antianémiques	
Le Sous-Comité a proposé un examen des données relatives aux associations de doses appropriées de fer et d'acide folique destinées à l'enfant pour sa prochaine réunion.	
sels ferreux	Forme buvable : correspondant à 25 mg de fer élémentaire/ml. Comprimé : correspondant à 60 mg de fer.
acide folique	Comprimé : 1 mg ; 5 mg.
hydroxocobalamine	Solution injectable : 1 mg en ampoule de 1 ml.
10.2 Médicaments de l'hémostase	
phytoménadione	Solution injectable : 1 mg/ml ; 10 mg/ml en ampoule de 5 ml. Comprimé : 10 mg.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>héparine sodique</i>	Solution injectable : 1000 UI/ml ; 5000 UI/ml ; 20 000 UI/ml en ampoule de 1 ml.
<i>sulfate de protamine</i>	Solution injectable : 10 mg/ml en ampoule de 5 ml.
<input type="checkbox"/> <i>warfarine</i>	Comprimé : 0,5 mg ; 1,0 mg ; 2,0 mg ; 5,0 mg (sel sodique).
11. PRODUITS SANGUINS ET SUBSTITUTS DU PLASMA	
11.1 Substituts du plasma 	
 Le Sous-Comité a demandé un examen afin de déterminer si ces médicaments sont essentiels chez l'enfant.	

11.2 Fractions plasmatiques pour indications particulières

Toutes les fractions plasmatiques doivent satisfaire aux Normes de l'OMS relatives à la collecte, au traitement et au contrôle de la qualité du sang, de ses constituants et des dérivés du plasma (Révision 1992). (OMS, Série de Rapports techniques, N° 840, 1994, annexe 2.)

Liste complémentaire

<i>immunoglobulines humaines normales</i>	<i>Administration intramusculaire : solution de protéines à 16 %.*</i> <i>Administration intraveineuse : solution de protéines à 5 % ; 10 %.**</i> <i>Administration sous-cutanée : solution de protéines à 15 % ; 16 %.*</i> <i>* Indiquée en cas de déficit immunitaire primaire.</i> <i>** Indiquée en cas de déficit immunitaire primaire et de maladie de Kawasaki.</i>
<input type="checkbox"/> concentré de facteur VIII	<i>Desséché.</i>
<input type="checkbox"/> concentré de complexe de facteur IX (facteurs de coagulation II, VII, IX, X)	<i>Desséché.</i>

12. MEDICAMENTS UTILISES EN CARDIO-ANGEOLOGIE

12.1 Antiangoreux

12.2 Antiarythmiques **R**

R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avant d'en accepter comme étant essentiels.

12.3 Antihypertenseurs **R**

R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avant d'en accepter comme étant essentiels.

12.4 Médicaments de l'insuffisance cardiaque **R**

R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section pour la prochaine réunion.

digoxine	Solution injectable : 250 microgrammes/ml en ampoule de 2 ml. Forme buvable : 50 microgrammes/ml. Comprimé : 62,5 microgrammes ; 250 microgrammes.
furosémide	Solution injectable : 10 mg/ml en ampoule de 2 ml. Forme buvable : 20 mg/5 ml. Comprimé : 40 mg.

Liste complémentaire

<i>dopamine R</i>	<i>Solution injectable : 40 mg (chlorhydrate) en flacon de 5 ml.</i> R Examen de l'innocuité, de l'efficacité et de la place de la dopamine dans la thérapie chez l'enfant.
--------------------------	---

12.5 Antithrombotiques **R**

R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avant d'en accepter comme étant essentiels.

12.6 Hypolipémiants **R**

R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avant d'en accepter comme étant essentiels.

13. MEDICAMENTS UTILISES EN DERMATOLOGIE (topiques) **R**

R Le Sous-Comité a pris note de la nécessité d'un examen de cette section accompagné d'éventuelles autres adjonctions à la liste.

13.1 Antifongiques

acide benzoïque + acide salicylique	Pommade ou crème : 6 % + 3 %.
-------------------------------------	--------------------------------------

<input type="checkbox"/> miconazole	Pommade ou crème : 2 % (nitrate).
-------------------------------------	--

Liste complémentaire

<i>sulfure de sélénium</i>	Suspension à base détergente : 2 %.
----------------------------	--

13.2 Anti-infectieux

<input type="checkbox"/> chlorure de méthylrosanilinium (violet de gentiane) R	Solution aqueuse : 0,5 %. Teinture : 0,5 %. R Examen des données nouvelles obtenues à partir des essais en cours.
---	--

sulfate de néomycine + <input type="checkbox"/> bacitracine	Pommade : 5 mg de sulfate de néomycine + 250 UI de bacitracine zinc/g.
---	---

permanganate de potassium	Solution aqueuse : 1:10 000.
---------------------------	-------------------------------------

sulfadiazine argentique a	Crème : 1 %, en conditionnement de 500 g. a >2 mois.
----------------------------------	---

13.3 Anti-inflammatoires et antiprurigineux

<input type="checkbox"/> bétaméthasone a	Crème ou pommade : 0,1 % (sous forme de valérate). a On privilégiera l'hydrocortisone chez le nouveau-né.
---	--

lotion à la calamine	Lotion.
----------------------	----------------

hydrocortisone	Pommade ou crème : 1 % (acétate).
----------------	--

13.4 Astringents **R**

R Le Sous-Comité a demandé un examen afin de déterminer si ces médicaments sont essentiels chez l'enfant.

13.5 Médicaments de la différenciation et de la prolifération cutanées

peroxyde de benzoyle	Lotion ou crème : 5 %.
----------------------	-------------------------------

goudron de houille (coaltar)	Solution : 5 %.
------------------------------	------------------------

dithranol	Pommade : 0,1 % à 2,0 %.
-----------	---------------------------------

<input type="checkbox"/> résine de podophylle	Solution : 10 % à 25 %.
---	--------------------------------

acide salicylique	Solution : 5 %.
-------------------	------------------------

urée	Pommade ou crème : 10 %.
------	---------------------------------

13.6 Scabicides et pédiculicides

<input type="checkbox"/> benzoate de benzyle a R	Lotion : 25 %. a >2 ans. R Examen de produits de remplacement à utiliser chez l'enfant plus jeune (rôle possible des préparations à base de soufre chez les enfants plus jeunes).
--	--

perméthrine	Crème : 5 %. Lotion : 1 %.
-------------	---

14. PRODUITS DIAGNOSTIQUES	
14.1 Ophtalmologie	
fluorescéine	Collyre : 1 % (sel sodique).
<input type="checkbox"/> tropicamide	Collyre : 0,5 %.
14.2 Produits de contraste ^R	
^R Le Sous-Comité a demandé un examen d'éventuels autres produits contraste à utiliser chez l'enfant.	
<i>Liste complémentaire</i>	
sulfate de barium	Suspension aqueuse.
15. DESINFECTANTS ET ANTISEPTIQUES	
15.1 Antiseptiques	
<input type="checkbox"/> chlorhexidine	Solution : 5 % (digluconate) pour dilution.
<input type="checkbox"/> éthanol	Solution : 70 % (dénaturé).
<input type="checkbox"/> polyvidone iodée	Solution : 10 %.
15.2 Désinfectants	
<input type="checkbox"/> composé chloré	Poudre : (0,1 % de chlore actif) pour solution.
<input type="checkbox"/> chloroxylénol	Solution : 4,8 %.
glutaral	Solution : 2 %.
16. DIURETIQUES	
furosémide	Solution injectable : 10 mg/ml en ampoule de 2 ml. Forme buvable : 20 mg/5 ml. Comprimé : 10 mg ; 20 mg ; 40 mg.
<i>Liste complémentaire</i>	
<input type="checkbox"/> hydrochlorothiazide	Comprimé (sécable) : 25 mg.
mannitol ^R	Solution injectable : 10 % ; 20 %. ^R Examen de l'efficacité comparée, de l'innocuité et de la place du mannitol dans la thérapie chez l'enfant.
spironolactone ^R	Forme buvable : 1 à 20 mg/ml. Comprimé : 25 mg. ^R Examen de l'efficacité comparée, de l'innocuité et de la place de la spironolactone dans la thérapie chez l'enfant.
17. MEDICAMENTS INDIQUES EN GASTROENTEROLOGIE	
17.1 Antiacides et autres antiulcéreux	
hydroxyde d'aluminium	Forme buvable : 320 mg/5 ml. Comprimé : 500 mg.
hydroxyde de magnésium	Forme buvable : correspondant à 550 mg d'oxyde de magnésium/10 ml.

□ ranitidine	<p>Solution injectable : 25 mg/ml en ampoule de 2 ml.</p> <p>Forme buvable : 75 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 150 mg (sous forme de chlorhydrate).</p>																				
17.2 Antiémétiques																					
métoclopramide <input type="checkbox"/> a	<p>Solution injectable : 5 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 2 ml.</p> <p>Formule buvable : 5 mg/5 ml.</p> <p>Comprimé : 10 mg (chlorhydrate).</p> <p><input type="checkbox"/> a Ne pas administrer chez le nouveau-né.</p>																				
prométhazine <input type="checkbox"/> a	<p>Solution injectable : 25 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 2 ml.</p> <p>Formule buvable : 5 mg (chlorhydrate)/5 ml.</p> <p>Comprimé : 10 mg ; 25 mg (chlorhydrate).</p> <p><input type="checkbox"/> a >2 ans.</p>																				
17.3 Anti-inflammatoires																					
17.4 Laxatifs R																					
<p>R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avant d'en accepter comme étant essentiels.</p>																					
17.5 Antidiarrhéiques																					
17.5.1 Réhydratation orale																					
sels de réhydratation orale	<table> <tr><td>glucose :</td><td>75 mEq</td></tr> <tr><td>sodium :</td><td>75 mEq ou mmol/l</td></tr> <tr><td>chlorure :</td><td>65 mEq ou mmol/l</td></tr> <tr><td>potassium :</td><td>20 mEq ou mmol/l</td></tr> <tr><td>citrate :</td><td>10 mmol/l</td></tr> <tr><td>osmolarité :</td><td>245 mOsm/l</td></tr> <tr><td>glucose :</td><td>13,5 g/l</td></tr> <tr><td>chlorure de sodium :</td><td>2,6 g/l</td></tr> <tr><td>chlorure de potassium :</td><td>1,5 g/l</td></tr> <tr><td>citrate trisodique dihydraté+ :</td><td>2,9 g/l</td></tr> </table> <p>+ le citrate trisodique dihydraté peut être remplacé par de l'hydrogénocarbonate de sodium (bicarbonate de sodium) 2,5 g/l. Toutefois, la stabilité de cette dernière préparation étant très médiocre en climat tropical, elle ne peut être recommandée que lorsqu'elle est préparée extemporanément.</p>	glucose :	75 mEq	sodium :	75 mEq ou mmol/l	chlorure :	65 mEq ou mmol/l	potassium :	20 mEq ou mmol/l	citrate :	10 mmol/l	osmolarité :	245 mOsm/l	glucose :	13,5 g/l	chlorure de sodium :	2,6 g/l	chlorure de potassium :	1,5 g/l	citrate trisodique dihydraté+ :	2,9 g/l
glucose :	75 mEq																				
sodium :	75 mEq ou mmol/l																				
chlorure :	65 mEq ou mmol/l																				
potassium :	20 mEq ou mmol/l																				
citrate :	10 mmol/l																				
osmolarité :	245 mOsm/l																				
glucose :	13,5 g/l																				
chlorure de sodium :	2,6 g/l																				
chlorure de potassium :	1,5 g/l																				
citrate trisodique dihydraté+ :	2,9 g/l																				
17.5.2 Antidiarrhéiques à usage pédiatrique																					
sulfate de zinc* <input type="checkbox"/> R	<p>Forme buvable : 10 mg par forme pharmaceutique unitaire.</p> <p>Comprimé : 10 mg par forme pharmaceutique unitaire.</p> <p>* En cas de diarrhée aiguë, le sulfate de zinc est utilisé comme adjuvant de la réhydratation orale.</p> <p><input type="checkbox"/> R Examen de la disponibilité de formes galéniques appropriées.</p>																				
17.5.3 Antidiarrhéiques (symptomatiques) destinés à l'adulte																					

18. HORMONES, AUTRES MEDICAMENTS INDIQUES EN ENDOCRINOLOGIE ET CONTRACEPTIFS	
18.1 Hormones surrénaliennes et substituts de synthèse ^R	
^R Le Sous-Comité a pris note de la nécessité des hormones surrénaliennes et a demandé de réexaminer les produits appropriés en vue de leur éventuelle inclusion dans la liste.	
18.2 Androgènes	
18.3 Contraceptifs	
18.3.1 Contraceptifs hormonaux oraux	
18.3.2 Contraceptifs hormonaux injectables	
18.3.3 Dispositifs intra-utérins	
18.3.4 Contraception locale	
18.3.5 Contraceptifs implantables	
18.4 Œstrogènes	
18.5 Insulines et autres antidiabétiques	
insuline injectable (soluble)	Solution injectable : 40 UI/ml en flacon de 10 ml ; 100 UI/ml en flacon de 10 ml.
insuline d'action intermédiaire	Solution injectable : 40 UI/ml en flacon de 10 ml ; 100 UI/ml en flacon de 10 ml (sous forme d'un complexe d'insuline zinc en suspension ou d'insuline isophane).
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>metformine</i> ^R	Comprimé : 500 mg (chlorhydrate). ^R Examen de l'intérêt pour la santé publique de ce médicament chez l'enfant.
18.6 Inducteurs de l'ovulation	
18.7 Progestatifs	
18.8 Hormones thyroïdiennes et antithyroïdiens	
lévothyroxine	Comprimé : 25 microgrammes ; 50 microgrammes ; 100 microgrammes (sel sodique).
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>solution de Lugol</i>	Forme liquide : environ 130 mg d'iode total/ml.
<i>iodure de potassium</i>	Comprimé : 60 mg.
<i>propylthiouracil</i> ^R	Comprimé : 50 mg. ^R Examen de l'utilisation du propylthiouracil chez l'enfant et du carbimazole comme produit de remplacement.
19. PREPARATIONS POUR L'IMMUNOLOGIE	
19.1 Produits diagnostiques	
Toutes les tuberculines doivent être conformes aux Normes de l'OMS relatives aux tuberculines (Révision 1985). Comité OMS d'experts de la Standardisation biologique, trente-sixième rapport (OMS, Série de Rapports techniques, N° 745, 1987, annexe 1).	
tuberculine, dérivé protéinique purifié (PPD)	Solution injectable.

19.2 Sérums et immunoglobulines

Toutes les fractions plasmatiques doivent être conformes aux Normes de l'OMS relatives à la collecte, au traitement et au contrôle de la qualité du sang, de ses constituants et des dérivés du plasma (Révision 1992). Comité OMS d'experts de la Standardisation biologique, quarante-troisième rapport (OMS, Série de Rapports techniques, N° 840, 1994, annexe 2).

immunoglobulines humaines antitétaniques

Solution injectable : 500 UI en flacon.

immunoglobulines antivenimeuses*

Solution injectable.

* Le type exact doit être défini localement.

antitoxine diphtérique

Solution injectable : 10 000 UI ; 20 000 UI en flacon.

immunoglobulines antirabiques

Solution injectable : 150 UI/ml en flacon.

19.3 Vaccins

Le choix des vaccins à partir de la liste modèle devra être établi par chaque pays en tenant compte des recommandations internationales, des données épidémiologiques et des priorités nationales. La liste ci-dessous indique les vaccins pour lesquels il existe une recommandation du Groupe stratégique consultatif d'experts de la vaccination (SAGE) (http://www.who.int/immunization/sage_conclusions/en/index.html) et/ou une note de synthèse de l'OMS (<http://www.who.int/immunization/documents/positionpapers/en/index.html>). Ce site est mis à jour à mesure de la publication de nouvelles notes de synthèse et contient les informations et recommandations les plus récentes. Tous les vaccins doivent être conformes aux Normes de l'OMS pour les substances biologiques.

Le Sous-Comité a pris note de la nécessité pour les vaccins utilisés chez l'enfant d'être polyvalents.

BCG

vaccin anti-amaril

vaccin anticholérique

vaccin anticoquelucheux

vaccin antidiphtérique

vaccin anti-encéphalite japonaise

vaccin antigrippal

vaccin anti-*Haemophilus influenzae* type b

vaccin anti-hépatite A

vaccin anti-hépatite B

vaccin antiméningococcique

vaccin antiourlien

vaccin antipneumococcique

vaccin antipoliomyélitique

vaccin antirabique

vaccin antirotavirus

vaccin antirougeoleux	
vaccin antirubéoleux	
vaccin antitétanique	
vaccin antityphoïdique	
vaccin antivaricelleux	
20. MYORELAXANTS (PERIPHERIQUES) ET INHIBITEURS DE LA CHOLINESTERASE ^R	
^R Le Sous-Comité a recommandé un examen des produits de remplacement disponibles pour l'enfant.	
néostigmine	Solution injectable : 500 microgrammes en ampoule de 1 ml ; 2,5 mg (méthylsulfate) en ampoule de 1 ml. Comprimé : 15 mg (bromure).
suxaméthonium	Solution injectable : 50 mg (chlorure)/ml en ampoule de 2 ml. Poudre pour préparation injectable : (chlorure), en flacon.
<input type="checkbox"/> vécuronium	Poudre pour préparation injectable : 10 mg (bromure) en flacon.
<i>Liste complémentaire</i>	
pyridostigmine	Solution injectable : 1 mg en ampoule de 1 ml. Comprimé : 60 mg (bromure).
21. PREPARATIONS POUR L'OPHTALMOLOGIE ^R	
^R Le Sous-Comité a demandé un examen de médicaments plus récents en vue de leur adjonction éventuelle à cette liste.	
21.1 Anti-infectieux	
aciclovir	Pommade : 3 % P/P.
<input type="checkbox"/> gentamicine	Solution (collyre) : 0,3 % (sulfate).
<input type="checkbox"/> tétracycline	Pommade ophtalmique : 1 % (chlorhydrate).
21.2 Anti-inflammatoires	
<input type="checkbox"/> prednisolone	Solution (collyre) : 0,5 % (phosphate de sodium).
21.3 Anesthésiques locaux	
<input type="checkbox"/> tétracaïne ^a	Solution (collyre) : 0,5 % (chlorhydrate). ^a Ne pas administrer chez les prématurés.
21.4 Miotiques et antiglaucomateux	
21.5 Mydriatiques	
atropine* ^a	Solution (collyre) : 0,1 % ; 0,5 % ; 1 % (sulfate). * OU homatropine ou cyclopentolate. ^a > 3 mois.
<i>Liste complémentaire</i>	
épinéphrine (adrénaline) ^R	Solution (collyre) : 2 % (sous forme de chlorhydrate). ^R Examen des collyres anti-infectieux, en répertoriant lesquels sont les plus appropriés chez l'enfant.

22. OCYTOCIQUES ET ANTYOCYTOCIQUES	
22.1 Ocytoiques	
22.2 Antioeytoiques (tocolytiques)	
23. SOLUTIONS POUR DIALYSE PERITONEALE	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>solution pour dialyse péritonéale (de composition appropriée)</i>	<i>Solution pour voie parentérale.</i>
24. PSYCHOTROPES	
24.1 Antipsychotiques R	
R Le Sous-Comité a demandé un examen des psychotropes indiqués chez l'enfant.	
chlorpromazine	Solution injectable : 25 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 2 ml. Forme buvable : 25 mg (chlorhydrate)/5 ml. Comprimé : 10 mg ; 25 mg ; 50 mg ; 100 mg (chlorhydrate).
halopéridol	Solution injectable : 5 mg en ampoule de 1 ml. Forme buvable : 2 mg/ml. Forme solide pour voie orale : 0,5 mg ; 2,0 mg ; 5,0 mg.
24.2 Médicaments des troubles de l'humeur	
24.2.1 Antidépresseurs	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>fluoxétine a</i>	<i>Gélule ou comprimé : 20 mg (présente sous forme de chlorhydrate).</i> <i>a >8 ans.</i>
24.2.2 Normothymiques R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avec d'en accepter comme étant essentiels.	
24.3 Anxiolytiques et hypnotiques R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avec d'en accepter comme étant essentiels.	
24.4 Médicaments des troubles obsessionnels compulsifs et des attaques de panique R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant, mais a demandé un examen de cette section avec d'en accepter comme étant essentiels.	
24.5 Médicaments des programmes de traitement des états de dépendance R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments, en particulier chez le nouveau-né, mais a demandé une évaluation des données avant d'en accepter comme étant essentiels.	
25. MEDICAMENTS INDIQUES EN PNEUMOLOGIE	
25.1 Antiasthmatiques et traitement des bronchopneumopathies chroniques obstructives	
<input type="checkbox"/> budésonide	Suspension pour inhalation (aérosol) : 50 microgrammes par dose (dipropionate) ; 250 microgrammes par dose (dipropionate).
épinéphrine (adrénaline)	Solution injectable : 1 mg (sous forme de chlorhydrate ou d'hydrogénotartrate) en ampoule de 1 ml.

<input type="checkbox"/> salbutamol	<p>Solution injectable : 50 microgrammes (sous forme de sulfate)/ml en ampoule de 5 ml.</p> <p>Nébuliseur-doseur (aérosol) : 100 microgrammes (sous forme de sulfate) par dose.</p> <p>Forme buvable : 2 mg/5 ml.</p> <p>R Réexaminer la place des préparations de salbutamol pour voie orale dans le traitement de l'enfant, en insistant plus particulièrement sur l'efficacité et l'innocuité en cas d'asthme et chez l'enfant présentant une affection aiguë des voies respiratoires et une respiration sifflante.</p> <p>Solution pour nébuliseur : 5 mg (sous forme de sulfate)/ml.</p> <p>Comprimé : 2 mg ; 4 mg (sous forme de sulfate).</p> <p>R Comme pour la forme liquide.</p>
25.2 Autres médicaments indiqués en pneumologie	
citrate de caféine	<p>Solution injectable : 20 mg/ml (correspondant à 10 mg de caféine base/ml).</p> <p>Forme buvable : 20 mg/ml (correspondant à 10 mg de caféine base/ml).</p>
26. CORRECTION DES TROUBLES HYDRO-ELECTROLYTIQUES ET ACIDO-BASIQUES	
26.1 Voie orale	
sels de réhydratation orale	Voir section 17.5.1.
chlorure de potassium	Poudre pour solution.
26.2 Voie parentérale	
glucose	Solution injectable : 5 % ; 10 % isotonique ; 50 % hypertonique.
glucose et chlorure de sodium	Solution injectable : 4 % de glucose, 0,18 % de chlorure de sodium (correspondant à 30 mmol/l de Na ⁺ , 30 mmol/l de Cl ⁻) ; 5 % de glucose, 0,9 % de chlorure de sodium (correspondant à 150 mmol/l de Na ⁺ et à 150 mmol/l de Cl ⁻) ; 5 % de glucose, 0,45 % de chlorure de sodium (correspondant à 75 mmol/l de Na ⁺ et à 75 mmol/l de Cl ⁻).
chlorure de potassium	Solution : 11,2 % en ampoule de 20 ml (correspondant à 1,5 mmol/ml de K ⁺ et 1,5 mmol/ml de Cl ⁻).
chlorure de sodium	Solution injectable : 0,9 % isotonique (correspondant à 154 mmol/l de Na ⁺ et à 154 mmol/l de Cl ⁻).
hydrogénocarbonate de sodium	<p>Solution injectable : 1,4 % isotonique (correspondant à 167 mmol/l de Na⁺ et à 167 mmol/l de HCO₃⁻).</p> <p>Solution : 8,4 % en ampoule de 10 ml (correspondant à 1000 mmol/l de Na⁺ et à 1000 mmol/l de HCO₃⁻).</p>
<input type="checkbox"/> lactate de sodium, solution mixte	Solution injectable.
26.3 Divers	
eau pour préparation injectable	En ampoules de 2 ml ; 5 ml ; 10 ml.
27. VITAMINES ET SUBSTANCES MINERALES R <p>R Le Sous-Comité a pris note de la nécessité de procéder à un examen de cette section de la liste pour répondre aux besoins de la santé publique pour l'enfant.</p>	
acide ascorbique	Comprimé : 50 mg.

cholécalficérol*	Gélule ou comprimé : 400 UI ; 1000 UI. Forme buvable : 400 UI/ml. * Peut être remplacé par de l'ergocalcicérol.
iode	Gélule : 200 mg. Huile iodée : 1 ml (480 mg d'iode) ; 0,5 ml (240 mg d'iode) en ampoule (buvable ou injectable) ; 0,57 ml (308 mg d'iode) en flacon doseur.
pyridoxine	Comprimé : 25 mg (chlorhydrate).
rétinol	Gélule : 50 000 UI ; 100 000 UI ; 200 000 UI (sous forme de palmitate). Solution huileuse buvable : 100 000 UI (sous forme de palmitate)/ml en flacon doseur. Comprimé (dragéifié) : 10 000 UI (sous forme de palmitate). Solution injectable miscible dans l'eau : 100 000 UI (sous forme de palmitate) en ampoule de 2 ml.
riboflavine	Comprimé : 5 mg.
fluorure de sodium	N'importe quelle forme topique appropriée.
thiamine	Comprimé : 50 mg (chlorhydrate).
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>gluconate de calcium</i>	Solution injectable : 100 mg/ml en ampoule de 10 ml.

Tableau 1 : Médicaments comportant des limites d'âge

atropine	>3 mois
azithromycine	>6 mois
benzoate de benzyle	>2 ans
préparations topiques de bétaméthasone	Privilégier l'hydrocortisone chez le nouveau-né
céfazoline	>1 mois
chlorphénamine	>1 an
clindamycine	>1 mois
diloxanide	>25 kg de poids corporel
doxycycline	>8 ans
éfavirenz	>3 ans ou >10 kg de poids corporel
emtricitabine	>3 mois
fluoxétine	>8 ans
ibuprofène	>3 mois
méfloquine	>5 kg ou >3 mois
métoclopramide	Ne pas administrer chez le nouveau-né
procaïne benzylpénicilline	Ne pas administrer chez le nouveau-né/>1 mois
prométhazine	>2 ans
saquinavir	>25 kg de poids corporel
sulfadiazine argentique	>2 mois
tétracaïne	Ne pas administrer chez le nouveau-né prématuré
triméthoprim	>6 mois

INDEX

abacavir (ABC)	bétaméthasone
acétylcystéine	<i>bléomycine</i>
<i>acétylsalicylique, acide</i>	budésone
acidovir	bupivacaïne
acide ascorbique	caféine, citrate de
albendazole	calamine, lotion à la
<i>allopurinol</i>	<i>calcium, folinate de</i>
aluminium, hydroxyde d'	calcium, gluconate de
<i>amikacine</i>	<i>capréomycine</i>
amodiaquine	carbamazépine
amoxicilline	céfazoline
amoxicilline + acide clavulanique	<i>ceftazidime</i>
<i>amphotéricine B</i>	ceftriaxone
ampicilline	charbon activé
antiamaril, vaccin	<i>chlorambucil</i>
anticoagulant, vaccin	chloramphénicol
anticholérique, vaccin	chlore, composé à base de
antidiphthérique, vaccin	chlorhexidine
anti-encéphalite japonaise, vaccin	chloroquine
antigrippal, vaccin	chloroxylénol
anti-hépatite A, vaccin	chlorphénamine
anti-hépatite B, vaccin	chlorpromazine
antiméningococcique, vaccin	cholécalférol
antimoniote de méglumine	<i>ciclosporine</i>
antiourlien, vaccin	ciprofloxacine
antipneumococcique, vaccin	<i>cisplatine</i>
antipoliomyélitique, vaccin	<i>clindamycine</i>
antirabique, vaccin	clofazimine
antirabiques, immunoglobulines	cloxacilline
antirovirus, vaccin	coaltar
antirougeoleux, vaccin	codéine
antirubéoleux, vaccin	<i>complexe de facteur IX (facteurs de coagulation, II, VII, IX, X), concentré de</i>
antitétanique, vaccin	<i>cyclophosphamide</i>
antitétaniques, immunoglobulines (humaines)	<i>cyclosérine</i>
antityphoïdique, vaccin	<i>cytarabine</i>
antivaricelleux, vaccin	<i>dacarbazine</i>
antivenimeuses, immunoglobulines	<i>dactinomycine</i>
artéméter	dapsone
artéméter + luméfantine	<i>daunorubicine</i>
artésunate	déféroxamine
<i>asparaginase</i>	dexaméthasone
atropine	<i>dialyse péritonéale, solution pour (de composition appropriée)</i>
<i>azathioprine</i>	diazépam
azithromycine	didanosine (ddI)
<i>barium, sulfate de</i>	<i>diéthylcarbamazine</i>
BCG	digoxine
benzathine benzylpénicilline	diloxanide
benznidazole	dimercaprol
benzoïque, acide + acide salicylique	diphthérique, antitoxine
benzoyle, peroxyde de	dithranol
benzyle, benzoate de	
benzylpénicilline	

dopamine	magnésium, hydroxyde de
doxorubicine	mannitol
doxycycline	mébendazole
eau pour préparation injectable	méfloquine
édétate de sodium et de calcium	mélarsoprol
éfavirenz (EFV ou EFZ)	mercaptapurine
éflornithine	metformine
emtricitabine (FTC)	méthotrexate
épinéphrine (adrénaline)	méthylrosanilinium, chlorure de (violet de gentiane)
érythromycine	métoclopramide
éthambutol	métronidazole
éthanol	miconazole
éthionamide	morphine
éthosuximide	naloxone
étoposide	nelfinavir (NFV)
facteur VIII, concentré de	néomycine, sulfate de + bacitracine
ferreux, sels	néostigmine
fluconazole	névirapine (NVP)
flucytosine	niclosamide
fluorescéine	nifurtimox
fluorouracil	nitreux, oxyde
fluoxétine	nitrofurantoïne
folique, acide	nystatine
furosémide	ofloxacin
gentamicine	oxamniquine
glucose	oxygène
glucose et chlorure de sodium	<i>p-aminosalicylique, acide</i>
glutaral	paracétamol
goudron de houille	paromomycine
griséofulvine	pénicillamine
<i>Haemophilus influenzae</i> type b, vaccin anti-	pentamidine
halopéridol	perméthrine
halothane	phénobarbital
héparine sodique	phénoxyméthylpénicilline
hydrochlorothiazide	phénytoïne
hydrocortisone	phytoménadione
hydroxocobalamine	podophylle, résine de
ibuprofène	polyvidone iodée
<i>imipénem</i> + <i>cilastatine</i>	potassium, chlorure de
<i>immunoglobulines humaines normales</i>	<i>potassium, iodure de</i>
insuline d'action intermédiaire	potassium, permanganate de
insuline injectable (soluble)	praziquantel
iode	prednisolone
isoniazide	primaquine
ivermectine	procaïne benzylpénicilline
kanamycine	<i>procarbazine</i>
kétamine	proguanil
lamivudine (3TC)	prométhazine
lévamisole	propranolol
lévothyroxine	<i>propylthiouracil</i>
lidocaïne	<i>protamine, sulfate de</i>
lidocaïne + épinéphrine (adrénaline)	protoxyde d'azote
lopinavir + ritonavir (LPV/r)	pyrantel
<i>Lugol, solution de</i>	

pyrazinamide.....	streptomycine.....
<i>pyridostigmine</i>	<i>sulfadiazine</i>
pyridoxine	sulfadiazine argentique.....
pyriméthamine.....	sulfadoxine + pyriméthamine.....
quinine	sulfaméthoxazole + triméthoprim.....
ranitidine	suramine sodique
rétinol	suxaméthonium.....
ribavirine	tétracaïne
riboflavine	tétracycline
rifampicine	thiamine.....
rifampicine + isoniazide.....	thiopental
rifampicine + isoniazide + pyrazinamide.....	triclabendazole.....
ritonavir	triméthoprim.....
salbutamol.....	tropicamide.....
salicylique, acide	tuberculine, dérivé protéinique purifié de (PPD) ..
saquinavir (SQV).....	urée
<i>sélénium, sulfure de</i>	valproïque, acide (valproate de sodium).....
sels de réhydratation orale	<i>vancomycine</i>
sodium, chlorure de	vécuronium.....
sodium, fluorure de.....	<i>vinblastine</i>
sodium, hydrogénocarbonate de.....	<i>vincristine</i>
sodium, lactate de, solution mixte.....	<i>warfarine</i>
sodium, stibogluconate de.....	zidovudine (ZDV ou AZT).....
<i>spironolactone</i>	zidovudine + lamivudine.....
stavudine (d4T)	zidovudine + lamivudine + névirapine.....
stavudine + lamivudine + névirapine	zinc, sulfate de.....